



CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES (1 AN)

Cette formation permet d'acquérir les compétences pour réaliser des transports routiers de marchandises nationaux et internationaux au volant de véhicules routiers du groupe lourd.

DÉBOUCHÉS

- / Conducteur routier de marchandises
- / Conducteur de messagerie
- / Conducteur livreur
- / Conducteur routier avec spécialisation (déménagement, citerne, frigorifique, etc.)

DURÉE

735 heures (soit 1 an en alternance)

POUR S'INSCRIRE / AFTRAL.COM

SECTEUR
Transport

NIVEAU DE SORTIE
Avant BAC (niveau 3)

FILIÈRE
Apprentissage
& professionnalisation



CAP Conducteur Routier Marchandises (1 an)

Certification enregistrée au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles
le 23/07/2020 pour une durée de 5 ans

RECRUTEMENT

- / Avoir 18 ans minimum
- / Jeunes jusqu'à 30 ans selon la Région et sous certaines conditions
- / Être titulaire du permis de conduire catégorie B
- / Être titulaire d'un BEP ou CAP au minimum afin d'être dispensé des épreuves d'enseignement général
- / Être reconnu apte au métier de conducteur par un médecin agréé par la Préfecture

QUALITES REQUISES

- / Cette profession demande : initiative, sens des responsabilités, calme, sobriété, courtoisie, ponctualité, goût des contacts, sens commercial, bonne présentation et une bonne condition physique

CONTENU DE LA FORMATION

- / Analyse d'une situation professionnelle de Transport
 - Le transport et son environnement : l'organisation du transport / La marchandise / La manutention
 - Le véhicule de transport de marchandises : Fonctionnement / Dispositifs hydrauliques / Les différents types de véhicules
 - La qualité dans le transport : Communication / Démarche qualité / Prévention des risques / Récupération et tri des déchets
 - La conduite des véhicules : règles de circulation et de sécurité routière / Règles de conduite
- / Conduite d'un véhicule : Prise en charge du véhicule et de ses supports de manutention/ conduite/ gestion des supports de manutention et restitution du véhicule (300 heures)
- / Évaluation des activités en entreprise : Préparer son activité / Participer aux activités d'enlèvement et de chargement / Réaliser le transport / Livrer la marchandise / Finaliser son activité
- / Formation initiale Matières Dangereuses (Base)

VALIDATION

- / Certification d'Aptitude Professionnelle (CAP) de Conducteur routier de marchandises qui donne par équivalence le permis de conduire C et CE
- / Au vu de ce diplôme, l'apprenant se verra remettre une carte de Qualification Conducteur
- / Certificat ADR - Formation de base, si succès au contrôle de connaissances final
- / Attestation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

LES + DE LA FORMATION

- / Formation au transport routier de matières dangereuses (Base)
- / Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- / Une voie d'insertion professionnelle privilégiée
- / Un accompagnement dans les démarches administratives
- / Une mise en relation avec les entreprises

LES + DE L'ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE)

- / Un contrat de travail en CDD ou CDI
- / Un salaire pendant toute la durée du contrat
- / Une formation entièrement financée et rémunérée
- / Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise
- / Un accompagnement par un tuteur ou maître d'apprentissage
- / Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à davantage de réductions

LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- / Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation
- / Différentes aides financières (prime à l'apprentissage, crédit d'impôt, aide de l'État, bonus alternants...)
- / Exonération partielle ou complète des cotisations sociales
- / Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL
- / Pré-recrutement par les services AFTRAL



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Votre centre AFTRAL